



Le Phare

Bulletin d'information

VOLUME 8

Numéro 1

Le 15 septembre 2005

CONSEIL DES COMMISSAIRES

Aune séance ordinaire tenue le 27 juin 2005, le Conseil des commissaires a présenté au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport des demandes d'autorisation pour des programmes de formation professionnelle. Des demandes d'autorisation provisoire ont été acheminées au Ministère pour les programmes *Réalisation d'aménagements paysagers*, *Production horticole* et *Horticulture ornementale*. Ces demandes sont justifiées notamment par le développement du marché dans ces domaines, les opportunités d'emplois, le très bon taux de placement des finissants de la cohorte 2004, l'appui de plusieurs organismes du milieu et le constant souci du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis de consolider son expertise et sa vocation dans le secteur agroalimentaire.

De plus, une demande d'autorisation permanente a été présentée, toujours au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour le programme de formation *Installation et entretien de systèmes de sécurité*. Cette demande présentée par la Commission scolaire des Phares s'appuie sur les besoins manifestés par les entreprises du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie, des Îles-de-la-Madeleine et de la Côte-Nord dans ce domaine. De plus, le programme *Installation et entretien de systèmes de sécurité* fait partie du Plan de développement déposé au Ministère par la Commission scolaire en janvier 2002.

Dans le dossier de la démolition de la résidence désaffectée au pavillon Saint-Rémi, à Price, le contrat a été confié à la firme Les Constructions GHM de Rimouski, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 149 800 \$. Par ailleurs, la réfection de la toiture de l'école Langevin a été confiée à la firme Fournier & frères 1991, pour un montant d'un peu plus de 71 000 \$. Finalement, la firme Les Constructions de l'Empress inc. réalise la réfection du bloc sanitaire au pavillon Lavoie, pour une somme de 51 700 \$.

Le Conseil a fixé le jour, l'heure et le lieu de ses séances ordinaires pour l'année 2005-2006. La première séance s'est tenue le lundi 22 août et la prochaine aura lieu le 19 septembre 2005, à compter de 19 h 30, à Rimouski. Les séances ordinaires subséquentes sont prévues le lundi 24 octobre, à Mont-Joli, et les lundis 28 novembre et 19 décembre, à Rimouski.

L'entente de coopération Biblio+ a été adoptée. Cette entente est intervenue entre les représentants des organismes membres et

tient compte du fait qu'il existait, depuis plusieurs années, un protocole d'entente entre les principales bibliothèques de la ville de Rimouski (bibliothèques de l'UQAR, du Cégep, de l'Institut maritime du Québec, de l'école Paul-Hubert, du CRSSS de Rimouski et de la bibliothèque municipale Lisette-Morin). L'objectif premier de l'entente est de permettre aux usagers d'une bibliothèque signataire d'avoir accès aux ressources des autres bibliothèques participantes.

Une mention d'excellence pour la concertation des partenaires a été décernée par l'Agence de la santé et des services sociaux pour le protocole d'entente intervenu entre la Commission scolaire des Phares, le Centre Jeunesse et le CLSC de Rimouski-Neigette, de même que le Centre mitissien de santé et de services communautaires.

Dans le secteur des ressources humaines, le poste d'agent ou d'agent d'administration aux ressources financières a été comblé par la nomination de madame Dominique Lévesque.

C'est également lors de cette séance du 27 juin 2005 que le Conseil des commissaires a adopté le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette de la Commission scolaire pour l'année 2005-2006. Ce budget est transmis au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et établit le taux de la taxe scolaire à 0,35 \$ du 100 dollars d'évaluation uniformisée.

Lors de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue à la rentrée 2005, le 22 août dernier, le document intitulé « *Priorités du directeur général 2005-2006* » a été adopté. Les priorités identifiées par monsieur Paul Labrecque pour la prochaine année sont les suivantes :

- Réaliser la mise en œuvre des nouvelles modalités d'intervention concernant les services aux élèves en difficulté;
- Assurer le soutien et le suivi nécessaires à la reddition de comptes des directions d'école en matière de supervision pédagogique au printemps 2006;
- Mettre en place les conditions de mise en œuvre du nouveau régime pédagogique en ce qui concerne spécifiquement les mesures prescrites dès septembre 2006 et préparer la réflexion pour les mesures applicables en 2007;

- Actualiser la structure du réseau des écoles en considération de la diminution démographique et des nouvelles conditions d'emploi applicables aux cadres d'établissement;
- Produire un nouveau scénario d'organisation du transport scolaire en considérant les changements obligatoires et les modifications possibles aux horaires des écoles et ce, en vue du renouvellement des contrats de transport;
- En conséquence des résultats obtenus par la mesure de la satisfaction de la population au regard des services offerts par la Commission scolaire, diffuser les résultats et développer une forme d'interactivité avec la population;
- Soutenir le développement des services de formation professionnelle et assurer les représentations pertinentes.

Le document « *Priorités du directeur général 2005-2006* » a été déposé au bureau du Secrétariat général.

En raison de l'absence de la titulaire du poste de directrice de l'école l'Aquarelle jusqu'au 1^{er} décembre 2005, madame Diane D'Astous a été nommée à titre de directrice par intérim. Par conséquent, le poste de directrice adjointe devenait vacant pour la même période et c'est madame Hélène Saint-Pierre qui a été nommée à la direction adjointe, également jusqu'au 1^{er} décembre prochain. Dans le même ordre d'idée, madame Louise Pigeon a été nommée, par intérim, au poste d'agente d'administration aux ressources humaines jusqu'au retour au travail de la titulaire de ce poste mais n'excédant pas le 30 juin 2006.

Le plan d'effectif 2005-2006 du personnel de soutien en adaptation scolaire a également été adopté par le Conseil des commissaires.

Par ailleurs, le contrat de réfection de la toiture du pavillon La Source, à Les Hauteurs, a été accordé à la firme Les Toitures Estbec inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour un montant de 122 520 \$.

LA C.S. DES PHARES A ADOPTÉ UN BUDGET ÉQUILIBRÉ

Le Conseil des commissaires a adopté, le 27 juin dernier, un budget équilibré pour l'année 2005-2006 qui se situe à 93,2 millions de dollars. 87,8 millions seront consacrés aux opérations alors que 5,3 millions seront réservés aux investissements. Un montant de près de 400 000 \$ apparaît comme un déficit d'exercice mais il s'agit en fait de l'appropriation d'un surplus en formation professionnelle pour fin d'investissement.

Parmi les bonnes nouvelles reliées à ce budget, on note une subvention additionnelle pour l'aide aux devoirs de 100 000 \$ en provenance du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Une allocation supplémentaire permet également l'embauche de deux orthopédagogues, afin d'apporter davantage d'appui aux élèves en difficulté et de soutien au personnel enseignant. De plus, les augmentations salariales seront entièrement couvertes par le Ministère.

Par ailleurs, l'analyse des différents postes budgétaires effectuée par la Commission scolaire a entraîné le dégagement d'une marge de manœuvre qui a permis, tel que prévu au plan d'effectifs, l'ouverture de deux nouveaux postes, un poste de psychologue et un poste de conseiller ou conseillère pédagogique en adaptation scolaire.

Dans le secteur du transport scolaire, la Commission scolaire des Phares versera également une somme importante aux transporteurs en investissements et indexation, pour un total de quelque 315 000 \$.

Sur le budget d'investissement de 5,3 millions de dollars prévu en 2005-2006, un montant de 563 000 \$ sera réservé à l'achat de manuels scolaires. Une somme de 3,1 millions sera consacrée à divers travaux de construction et de transformation de bâtiments dont, principalement, la poursuite de la construction de l'atelier de mécanique agricole pour le Centre de formation professionnelle Mont-Joli/Mitis, la réalisation de travaux correctifs (pyrite) à l'école Le Mistral et l'exécution de travaux de sécurisation des systèmes de dépoussiérage au Centre de formation Rimouski-Neigette et à l'école Paul-Hubert.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, se réjouit de l'adoption d'un budget équilibré pour la prochaine année scolaire. « *La Commission scolaire réalisera pleinement sa mission auprès des élèves qui lui sont confiés, accroîtra encore davantage l'aide apportée aux élèves en difficulté et continuera de travailler à l'amélioration de la réussite pour tous ses élèves.* »

La clientèle totale prévue au budget 2005-2006 est de 10 697 élèves, comprenant 9 609 élèves jeunes au préscolaire, au primaire et au secondaire, 692 élèves équivalents à temps plein en formation professionnelle et 396 élèves équivalents à temps complet en formation générale des adultes. Pour le secteur des jeunes, on note une diminution d'un peu plus de 200 élèves comparativement à la fréquentation de 2004-2005.

LA COMMISSION SCOLAIRE À L'ÉCOUTE DE LA POPULATION

« La Commission scolaire des Phares entend mesurer le taux de satisfaction de la population à l'égard des services qu'elle offre. Pour ce faire, nous nous donnons plusieurs moyens, dont un sondage et le développement de moyens interactifs avec la population. Nous voulons plus que jamais permettre à la population d'exprimer ses satisfactions ou ses commentaires et d'identifier les points à améliorer. » Le directeur général de la Commission scolaire des Phares, Paul Labrecque, considère qu'il est extrêmement important, pour une commission scolaire, d'être à l'écoute des attentes de la population qu'elle dessert.

Par ailleurs, la consolidation des modèles d'intervention pour les élèves en difficulté est un autre défi pour l'année 2005-2006. « Nous ajoutons des ressources pour les élèves en difficulté. Nous voulons aussi nous assurer que nos interventions auront la plus grande efficacité possible, en favorisant le travail d'équipe et la complémentarité de nos services. Et nous continuerons à développer des partenariats avec les ressources du milieu. Après avoir conclu des ententes avec les CLSC de notre territoire et le Centre jeunesse, nous souhaitons concrétiser bientôt une nouvelle entente avec le Centre de réadaptation en déficience intellectuelle. »

Les écoles auront également un programme chargé, dont l'appropriation des dispositions du nouveau Régime pédagogique

et l'implantation de la Réforme au secondaire. 2005-2006 sera aussi l'an 2 des plans de réussite, après une première évaluation. « Les écoles ont de nombreux défis à relever, par exemple, l'aide aux devoirs, la promotion de la forme et de la santé et le renforcement des liens avec la communauté. Nous devons assurer un soutien aux directions d'école, considérant la complexité de leurs fonctions », précise Paul Labrecque.

Finalement, les secteurs de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle demeurent toujours des priorités. « La formation des adultes fait partie intégrante de la mission de la Commission scolaire. Sur notre territoire, plus de 10 000 adultes ont moins de neuf ans de scolarité. L'enjeu consiste à rejoindre les gens qui ont des besoins de formation et à les motiver à entreprendre un parcours scolaire. » En formation professionnelle, la Commission scolaire sera très à l'écoute des besoins en main-d'œuvre des entreprises de la région. « Surtout dans un contexte où une pénurie de main-d'œuvre s'annonce dans plusieurs secteurs, il faut demeurer à l'écoute des attentes et faire les représentations nécessaires auprès du Ministère pour développer de nouveaux programmes. Notre offre de services doit évoluer en fonction des besoins. Dans certains cas, nous pouvons aussi obtenir des autorisations provisoires ou conclure des ententes avec d'autres commissions scolaires pour dispenser certaines formations », conclut Paul Labrecque.

SELON LA PERCEPTION DES PARENTS

94% DES ÉLÈVES DE LA C.S. DES PHARES SONT HEUREUX À L'ÉCOLE

La Commission scolaire des Phares a dévoilé récemment, en conférence de presse, les résultats d'une étude visant à mesurer le degré de satisfaction de la population à l'égard des services qu'elle dispense aux élèves. Les résultats d'une

étude réalisée par la firme spécialisée Léger Marketing démontrent que 94% des parents d'élèves qui fréquentent les écoles de la Commission scolaire des Phares considèrent que leur enfant est heureux à l'école.

Le bonheur à l'école

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, précise que cette donnée relative au bonheur à l'école est l'une des plus importantes de cette étude. « Elle nous permet d'évaluer à la fois la qualité des écoles, de l'enseignement dispensé et des relations humaines que vivent les élèves avec les différents intervenants et intervenantes. Les relations humaines sont à la base même de l'éducation. Si les

élèves se sentent heureux, à l'aise et en confiance à l'école, ils sont aussi davantage motivés et l'acquisition des connaissances s'en trouve grandement facilitée. Cette satisfaction exprimée démontre que nous sommes sur la bonne voie. Les bonnes relations qui s'établissent entre le personnel de la Commission scolaire et les élèves créent une atmosphère propice à la transmission des connaissances et aux apprentissages. »

Les faits saillants du sondage

L'étude sondage réalisée par Léger Marketing permet d'étudier les perceptions de la population et des parents à l'égard des services dispensés par la Commission scolaire. Les données recueillies témoignent de la performance des écoles et permettent de faire le point sur la qualité des services offerts.

Les résultats de l'étude confirment que sur l'ensemble du territoire de la Commission scolaire des Phares, le degré de satisfaction des parents est supérieur ou égal à celui mesuré dans les

autres commissions scolaires comparables. Selon les paramètres de l'étude sondage, les commissions scolaires comparables accueillent, comme la Commission scolaire des Phares, entre 10 000 et 20 000 élèves. « Les résultats obtenus sont très encourageants et motivants pour nous. Cette étude nous fournit également des données qui nous permettront de mieux cerner les attentes de la population et de poursuivre nos efforts dans l'amélioration constante de nos services », explique le président

de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau.

À partir des données contenues dans le sondage de la firme Léger Marketing, nous vous présentons quelques faits saillants :

- 98% des parents et des autres résidents de la région ont une perception positive des écoles primaires de la Commission scolaire des Phares. Ce degré de satisfaction est de 97% pour les autres commissions scolaires comparables.
- Au secondaire, 96% des parents de la C.S. des Phares expriment la même satisfaction, comparativement à 90% des parents dans les autres commissions scolaires.
- La notoriété du projet éducatif d'une école de la C.S. des Phares s'exprime chez 55% des parents alors que cette proportion est de 26% pour les commissions scolaires comparables. 81% des parents de la CSDP se disent bien informés sur les projets éducatifs.
- À la Commission scolaire des Phares, 74% des parents expriment leur satisfaction à l'égard du niveau d'information touchant la performance des élèves. Cette proportion est de 53% dans les autres commissions scolaires comparables.

- Concernant la perception de l'encadrement des élèves, 77% des parents expriment leur satisfaction, tant à la C.S. des Phares que dans les autres commissions scolaires. Au chapitre de la perception des notes obtenues par les élèves, le taux de satisfaction des parents est de 60% à la Commission scolaire des Phares et de 58% dans les autres commissions scolaires comparables.

D'autres questions du sondage amenaient les parents à identifier des mesures à prioriser pour améliorer la qualité des écoles de la C.S. des Phares. Selon les répondants, quatre grandes mesures devraient être considérées en priorité : offrir un meilleur encadrement, offrir plus de programmes pour les élèves performants, offrir un service d'aide à l'étude et aux devoirs et assurer une plus grande disponibilité du personnel enseignant.

Certaines questions propres à la Commission scolaire des Phares, toujours à l'intérieur de ce sondage, indiquent un degré de satisfaction de 92% à l'égard du transport scolaire et de 100% envers les services de garde (23% les utilisent). L'implication des parents à l'école et la disponibilité des enseignants sont aussi parmi les facteurs de satisfaction des parents.

Mesurer le degré de satisfaction de la population : une priorité

Cette étude fournit donc une série d'indicateurs qui permettent de faire le point, auprès des parents et de l'ensemble des contribuables, sur la performance des écoles. Dans la foulée de la *Planification stratégique de la Commission scolaire des Phares*, l'étude rejoint tout à fait les orientations qui visent à rendre compte des actions de la C.S. des Phares et de ses écoles à la population et à mesurer son degré de satisfaction. « *Les indicateurs contenus dans le sondage, de même que les priorités identifiées par les parents, sont des outils précieux pour la Commission scolaire des Phares. Ils nous permettent de mieux*

connaître les attentes des parents et de la population et d'identifier nos priorités, par exemple, à l'égard des mesures d'appui aux élèves en difficulté où le taux de satisfaction des parents est de 67%. De façon globale, la satisfaction exprimée par les parents nous démontre que nous travaillons dans la bonne direction mais aussi, que nous devons continuer à investir des efforts tous ensemble, élèves, membres du personnel et parents, dans la poursuite de notre objectif commun : la réussite de tous les élèves », conclut Monsieur Tudeau.

LA C.S. DES PHARES COMMUNIQUERA DIRECTEMENT AVEC LA POPULATION

Comme nous l'avons vu, dans la planification stratégique, l'une des orientations de la Commission scolaire des Phares est de rendre compte à la population des actions qu'elle met de l'avant et des résultats obtenus. La Commission scolaire entend également échanger directement avec la population et connaître ses attentes à l'égard des services qu'elle offre. L'étude-sondage réalisée par la firme Léger Marketing est l'un des moyens mis de l'avant par la Commission scolaire dans un souci de transparence. Mais un sondage téléphonique ne permet pas de faire toutes les nuances nécessaires et de bien cerner les situations dans leurs particularités. La Commission scolaire des Phares ira donc plus loin.

La Commission scolaire des Phares consultera directement la population et recueillera ses commentaires et suggestions. Cette idée qui a été mise de l'avant par le Conseil des commissaires se

concrétisera par le biais de la chronique « *Cap sur la réussite* » qui sera publiée dans le Journal L'Avantage au cours de l'année 2005-2006. « *Nous développerons une formule de consultation interactive qui permettra à tout le monde de participer et d'émettre ses idées et suggestions* », explique le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau.

Dans une première publication, un thème sera développé, expliqué et des questions seront posées à la population en lien avec ce thème. Par la suite, les gens disposeront d'un délai de deux semaines pour répondre en retournant un coupon-réponse qui sera inséré dans le journal. Les résultats de la consultation seront ensuite compilés, analysés et seront finalement communiqués, toujours via la chronique, à l'ensemble de la population. Environ cinq thèmes pourraient être développés en cours d'année.

Par ailleurs, la population aura aussi la possibilité de répondre sur le site Internet de la Commission scolaire des Phares (www.csphares.qc.ca).

« Nous sommes persuadés que cette chronique interactive permettra d'aller plus loin et surtout, plus en profondeur, qu'un

sondage. Cette consultation à laquelle tout le monde pourra participer nous permettra d'échanger avec la population, dans le souci d'une amélioration constante de nos services », conclut Monsieur Tudeau.

LE COMITÉ RIMOUSKI VILLE ÉTUDIANTE REÇOIT L'APPUI DU MILIEU

Plus d'une centaine d'entreprises et d'organismes du milieu rimouskois sont devenus des « partenaires de la réussite »! Ces partenaires ont signé récemment un engagement d'honneur pour favoriser la réussite des élèves qui, tout en poursuivant leurs études, sont aussi actifs sur le marché du travail.

Concilier travail et études, c'est possible, surtout lorsque les employeurs sont sensibilisés aux besoins des jeunes et aux situations qu'ils vivent. Créé par le comité Rimouski ville étudiante, le projet « *Partenaires de la réussite* » unit les gens d'affaires et les intervenants du monde de l'éducation dans le même désir de soutenir la réussite scolaire. Le président de Rimouski ville étudiante, monsieur Paul Labrecque, rappelle que les partenaires s'engagent à respecter quatre conditions : favoriser la persévérance scolaire (soutien et encouragements), promouvoir et favoriser l'obtention d'un diplôme avant l'embauche à temps complet, tenir compte de l'horaire scolaire et prévoir certains ajustements en périodes d'examen, prévenir le décrochage scolaire en limitant le nombre d'heures que l'étudiant consacrerait chaque semaine au travail.

Rimouski ville étudiante prévoit aussi la création d'un bottin des employeurs qui auront adhéré au programme « *Partenaires de la réussite* ». Ce bottin sera un outil précieux pour toutes les personnes qui soutiennent les étudiants dans leurs démarches de placement. Les employeurs qui seront référés aux étudiantes et étudiants favoriseront un cadre de travail propice à la conciliation études et travail rémunéré.

Par ailleurs, un concours mettra en lumière les différentes actions posées en vue de soutenir la réussite scolaire. Ce concours permettra de découvrir des pratiques très créatives d'employeurs soucieux de la réussite scolaire de leurs employés. Le comité *Rimouski ville étudiante* verra aussi à la mise en place d'un comité d'éthique afin de faire respecter les éléments du code d'engagement d'honneur.

Le plan d'action de *Rimouski ville étudiante* comprend également un projet visant à établir une politique (rabais, promotions) favorisant la clientèle étudiante. À cet effet, une association avec des partenaires du milieu est prévue. Afin d'accroître encore la visibilité de Rimouski comme milieu par excellence pour poursuivre

ses études, le comité *Rimouski ville étudiante* sera présent aux Salons de l'éducation de Québec et Montréal. En outre, les élèves de la Commission scolaire des Phares seront conviés à partager leur vision de Rimouski comme ville d'avenir, dans le cadre de la Semaine de l'étudiante et de l'étudiant qui sera soulignée en février prochain.

Finalement, *Rimouski ville étudiante* est fière de son association avec la Caisse Desjardins de Rimouski, un partenaire majeur qui démontre ainsi son implication et son intérêt envers le secteur de l'éducation.

Dans le cadre d'une conférence de presse tenue à l'aube de cette nouvelle année scolaire, la coordonnatrice de *Rimouski ville étudiante*, madame Johanne Jourdain, a présenté le président d'honneur de la rentrée 2005, monsieur Pascal Parent, et la porte-parole des étudiants, madame Sylvie Hoareau, originaire de l'île de la Réunion.

Monsieur Parent, qui s'est présenté comme l'un des doyens des professeurs à la retraite à Rimouski, a rappelé que Rimouski est une ville qui non seulement attire les étudiants, mais les garde! « *C'est l'une des vocations nobles de Rimouski. Avec les années, les programmes en éducation se sont multipliés, les projets de recherche se sont développés et surtout, Rimouski continue de bien accueillir ses étudiants. La qualité de cet accueil est très importante.* » Pour sa part, madame Sylvie Hoareau a expliqué que les étudiants se sentent bien, à Rimouski. « *Nous nous sentons immédiatement bien accueillis, on nous offre un grand choix de programmes. Nous avons aussi la chance de vivre dans un cadre charmeur, une ville dynamique au plan culturel. Je vis à Rimouski depuis un an et je m'y sens déjà chez moi.* »

Lors de cette conférence de presse, les différentes institutions d'enseignement en ont également profité pour faire connaître leurs priorités pour l'année 2005-2006 : ouverture sur le monde au Cégep de Rimouski et à l'Institut maritime, participation à de nombreux concerts publics pour les élèves du Conservatoire, développement de nouveaux programmes et tenue d'événements d'envergure internationale à l'UQAR, soutien accru aux élèves en difficulté, développement de la formation professionnelle et communication soutenue avec la population à la Commission scolaire des Phares.

DES « QUARTIERS DE RÊVE » POUR DES JEUNES DU BIC

Les élèves de 2^e secondaire du pavillon Mont-Saint-Louis connaissent maintenant toutes les étapes à franchir pour accéder à la propriété! Dans le cadre du projet « *Quartiers de rêve* », une quarantaine d'élèves ont conçu, à la fin de la dernière année scolaire, deux grandes maquettes représentant des maisons, des terrains, des rues, même un parc.

Ce projet est né de l'initiative de l'enseignant en mathématiques Stéphane Dumas qui en a jeté les bases il y a deux ans. En 2005, ce projet a pris beaucoup plus d'ampleur et d'autres enseignants s'y sont associés : Isabelle Tremblay en français, Martine Vachon en arts plastiques et Daniel Carré en sciences physiques.

Les deux groupes de 2^e secondaire ont travaillé à la conception d'une maquette (une par groupe) comprenant des maisons, des rues, un parc, des poteaux et un système d'éclairage, bref, tout ce que l'on retrouve dans un véritable quartier.

La réalisation de ces maquettes conçues à l'échelle a nécessité beaucoup de calculs et l'application d'une foule de connaissances

en mathématiques et en sciences physiques : budget global pour la réalisation du projet, calcul de l'espace occupé par la maison, sur le terrain, en tenant compte des véritables normes et règlements en vigueur, calculs relatifs à un prêt hypothécaire (amortissement, capital et intérêts). Toutes les grandes étapes qui mènent à la réalisation d'un projet de propriété ont été respectées, dont l'achat du terrain, la visite chez le notaire et la construction de la maison. Pour concevoir notamment les maquettes des résidences, les jeunes ont utilisé leurs connaissances en arts plastiques.

De plus, les élèves ont tenu un journal de bord et commencé à envisager un choix de métier ou de profession. Ils ont préparé un document complet dans lequel on retrouve notamment la méthodologie de travail, les calculs, les outils utilisés, etc.

Les jeunes considèrent qu'ils ont beaucoup appris, durant les deux mois et demi du projet, tout en effectuant un travail agréable et stimulant. « *Ce projet les a aussi préparés à devenir, demain, des citoyens responsables* », conclut la directrice de l'école, Marjolaine Bernier Dumais.

FORMATION DES ADULTES

APPRENDRE, C'EST AVANT TOUT UN PLAISIR

Le service d'éducation des adultes de la Commission scolaire des Phares souhaite rejoindre et sensibiliser davantage les personnes de son territoire qui ont des besoins de formation. Dans la MRC Rimouski-Neigette, près de 6 000 personnes n'ont pas obtenu de diplôme d'études secondaires.

Considérant le fait que pour accéder au marché du travail, le diplôme d'études secondaires est de plus en plus demandé par les employeurs, le retour aux études devient une solution à envisager.

Toujours dans la MRC, les personnes qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires représentent 13,2% de la population de 20 à 34 ans, 14,2% de la population âgée de 35 à 44 ans et 23,3% de la population de 45 à 64 ans.

Au Centre de formation Rimouski-Neigette, la formation générale des adultes est offerte selon un horaire variable, en respectant le rythme et la disponibilité des personnes : à temps plein ou à temps partiel, le jour ou en soirée. La formation peut aussi être dispensée dans des municipalités.

La qualité de l'accueil, la reconnaissance des acquis et de l'expérience des adultes qui reprennent une démarche de scolarisation sont parmi les forces du Centre de formation. Grâce à des partenariats établis avec le Carrefour jeunesse emploi, le Centre local d'emploi, le CLSC, Solidarité jeunesse et l'école Paul-Hubert, les services offerts peuvent répondre à différents besoins et attentes de la clientèle.

En formation générale, chaque élève est accompagné dans l'élaboration de son projet professionnel et personnel et dans la perspective du développement de ses compétences sociales. L'engagement, l'ouverture aux autres et sur le monde, le respect des différences, l'autonomie et le plaisir d'apprendre sont parmi les valeurs importantes véhiculées auprès des élèves.

Pour obtenir plus d'information ou pour une inscription en formation générale des adultes, on contacte Mireille Pineault, conseillère en formation au Centre de formation Rimouski-Neigette, au 722-4922.

« SEMAINE PROJET »

MIEUX SE CONNAÎTRE POUR BÂTIR SON AVENIR

Toutes les personnes qui s'inscrivent à la formation générale au secondaire au Centre de formation Rimouski-Neigette profitent maintenant d'une « *Semaine Projet* ». Instaurée en août 2004 pour les nouveaux élèves, la *Semaine Projet* s'est avérée un atout important qui a permis de motiver

davantage les élèves dans l'élaboration et l'atteinte de leurs objectifs de formation.

Durant une semaine, l'élève est amené à identifier et préciser son projet (par exemple, obtenir ses unités de 4^e secondaire ou

son diplôme d'études secondaires, s'inscrire à un programme d'études professionnelles, collégiales ou universitaires), identifier des objectifs précis et un échéancier réalisable, acquérir de nouveaux outils qui l'aideront dans ses apprentissages et trouver des moyens pour conjuguer école, travail et famille. Des ateliers d'animation de groupe et des stages exploratoires dans les différents secteurs de formation ou dans des milieux de travail aideront l'élève à préciser son projet de formation.

Conseillère d'orientation au Centre de formation Rimouski-Neigette, Nancy Bouillon précise que l'expérience vécue l'an dernier a été très positive pour les élèves. « *La Semaine Projet a beaucoup aidé les élèves à préciser leur choix professionnel. Ils se sont aussi sentis mieux outillés, sur le plan personnel, en acquérant une plus grande confiance en eux.* »

La *Semaine Projet* comprend divers ateliers. Des activités d'accueil permettent aux élèves de visiter le Centre, de découvrir ses services et son fonctionnement. Des ateliers les aident à identifier leurs intérêts sur le plan professionnel de même que leurs qualités et compétences, le style d'apprentissage qui leur convient le mieux (visuel, auditif ou kinesthésique). Ils découvrent aussi différents programmes de formation, les exigences du marché du travail et sont davantage outillés pour aller chercher l'information dont ils auront besoin auprès d'organismes ou sur Internet. « *Nous offrons aussi des ateliers sur la confiance en soi et ses conséquences sur notre vie, ainsi que sur la communication. À la fin de leur Semaine Projet, les élèves font un bilan et préparent un plan d'action* », conclut Nancy Bouillon.

LES 40 ANS DU PAUL-HUBERT

BIENTÔT LE BRUNCH DES RETROUVAILLES

La plus grande école de la région, l'école Paul-Hubert, célébrera ses 40 ans le 9 octobre prochain par un brunch qui réunira les élèves et les membres du personnel, anciens et actuels, de même que les parents des élèves qui ont fréquenté l'établissement.

La présidence d'honneur de l'événement a été confiée à Normand Parent, un enseignant, animateur de pastorale et animateur de vie étudiante qui a travaillé durant 31 ans auprès des élèves de l'école Paul-Hubert. « *Le Paul-Hubert faisait véritablement partie de ma vie. En 40 ans, des dizaines de milliers d'élèves ont fréquenté l'école Paul-Hubert. Cet établissement fait partie de notre histoire collective.* »

Le brunch du 9 octobre se déroulera donc sous le signe des retrouvailles et l'invitation à y participer s'adresse à toutes ces

personnes qui ont contribué à la vie de l'école à un moment ou à un autre de son histoire. Outre la dégustation d'un excellent repas, le programme du brunch comprend aussi un volet musical, le dévoilement d'une œuvre d'art et une visite de l'école. Par ailleurs, un « *mur des retrouvailles* », où textes et photographies seront installés en permanence, sera constitué.

Le brunch sera donc servi entre 9 h et 12 h 30, le dimanche 9 octobre, à la cafétéria de l'école Paul-Hubert. On peut réserver ses billets, disponibles aux coûts de 12 \$ l'unité pour les adultes et de 8 \$ pour les enfants de 10 ans et moins, auprès d'Andrée Hudon (724-3439, poste 2000). Pour plus de renseignements, il est également possible d'écrire à l'adresse courriel suivante : 40ans-ph@csphares.qc.ca

GRAND RASSEMBLEMENT CHORAL À RIMOUSKI

Des centaines de choristes provenant de différentes régions du Québec se rassembleront à Rimouski du 30 septembre au 2 octobre dans le cadre de l'événement « *Automnie 2005* ». Ce rassemblement organisé par l'Alliance des chorales du Québec, en collaboration avec le Chœur La Mollaie de Rimouski, a pour thème « *À Rimouski, chantons la mer est belle* ».

Des ateliers, des chants communs et la présentation d'un grand concert public seront les principaux éléments de ce rassemblement annuel des chorales du Québec. De différents endroits de la province, les choristes viendront à Rimouski pour partager avec leurs consoeurs et confrères leur élan pour la musique et le

chant. Durant un week-end, ces gens de partout auront l'occasion de se côtoyer, d'échanger et d'apprendre. Tout au long de la fin de semaine, ils seront dirigés par d'autres chefs, auront accès à différents répertoires, s'imprégneront d'énergies nouvelles et recueilleront des idées qu'ils pourront partager à leur retour dans leur chorale respective.

Le dimanche 2 octobre, à 15 h, à la salle Georges-Beaulieu, la population pourra assister à un grand concert présenté par quelque 300 choristes qui uniront leurs voix. Plusieurs employées et employés de la Commission scolaire des Phares, retraités et actuels, sont membres de la chorale La Mollaie et participeront donc activement à *Automnie 2005*.

LE NOUVEL ATELIER DE MÉCANIQUE AGRICOLE EST DEVENU RÉALITÉ

Le nouvel atelier de mécanique agricole du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis a ouvert ses portes et accueilli ses premiers élèves dès le début de l'année scolaire 2005-2006. Situé au 2445, route Principale, à Saint-Joseph-de-Lepage, ce bâtiment qui couvre une superficie de 1 450 mètres carrés abrite l'atelier où les élèves effectuent la réparation de la machinerie agricole et appliquent ainsi les connaissances acquises, de même que des salles de classe, des locaux administratifs et de services.

L'atelier accueille les élèves inscrits au programme de *Mécanique agricole* du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-

Mitis. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec a investi 2,9 millions \$ dans ce projet alors que la participation de la Commission scolaire des Phares s'établit à 400 000 \$. Notons également la contribution de la Municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage qui a accepté de vendre le terrain pour un montant symbolique.

Cet atelier est le premier élément du concept d'aménagement d'une ferme école qui aura, dans les années à venir, un rôle majeur à jouer dans le développement de l'agriculture en région.

OBJECTIF DE 20 000\$ POUR LA CAMPAGNE DES AGRUMES

Vous souhaitez prolonger la chaleur et les bienfaits de l'été? Afin de garder en bouche le goût de cette magnifique saison, l'équipe de l'école Élisabeth-Turgeon vous propose à nouveau de délicieux fruits venus directement de la Floride. Juteux, savoureux, goûteux, les oranges et les pamplemousses sauront vous garder l'eau à la bouche et prolonger cette saveur estivale qui nous est si chère.

La vente se déroulera du 26 septembre au 19 octobre, de nouveau sous la présidence d'honneur de monsieur Luc Dorion, entraîneur-chef du club de football Les Pionniers. L'objectif a été

fixé à 20 000 \$. Les montants recueillis dans le cadre de cette campagne permettront de réaliser plusieurs projets collectifs : activités éducatives, achat de logiciels éducatifs, soutien particulier aux élèves en difficulté d'apprentissage et harmonie scolaire. Tous les élèves de l'école bénéficieront des sommes amassées.

Vous pouvez acheter vos agrumes auprès des élèves de l'école Élisabeth-Turgeon, des parents ou des enseignants. Il est également possible de commander ses fruits par téléphone en composant le **724-3553**.

CAMPAGNE CENTRAIDE 2005

OBJECTIF : AUGMENTER NOTRE TAUX DE PARTICIPATION

C'est à la mi-octobre que débutera la campagne *Centraide 2005* à la Commission scolaire des Phares. Cette année est particulièrement importante : avec la hausse du prix de l'essence et dans le contexte économique, si nous éprouvons certaines difficultés à nous adapter au coût de la vie, imaginez ce que doivent vivre les personnes les plus démunies de notre milieu, les familles qui luttent quotidiennement pour se nourrir ou se loger convenablement. C'est donc le temps, plus que jamais, de leur apporter notre soutien.

Centraide, vous le savez, redistribue tous les montants amassés lors de la campagne à des organismes de notre milieu qui viennent en aide directement à des personnes et à des familles de chez nous. Donner à *Centraide*, c'est avoir la certitude d'aider concrètement des gens qui vivent près de nous. Dans le milieu scolaire, nous sommes bien placés pour voir et comprendre les besoins des parents et des jeunes. Lorsqu'une famille vit des difficultés financières dans son quotidien et souvent, des conflits qui y sont associés, comment voulez-vous qu'un enfant puisse se concentrer à l'école et être bien disposé à apprendre, surtout s'il a, plus souvent qu'autrement, l'estomac vide? Cette réalité se vit aussi chez nous, à deux pas de notre porte. Mais chez nous, nous pouvons agir.

Au cours des dernières années, la campagne *Centraide* à la Commission scolaire des Phares a connu une baisse. Les donateurs sont de plus en plus généreux mais on constate malheureusement que le nombre de donateurs a diminué. Cette année, tous ensemble, travaillons à faire de notre *Campagne Centraide* un succès. Tous les dons sont importants, même s'ils ne sont que de quelques dollars. Donnons ce que nous pouvons, mais avec tout notre cœur. Si nous augmentons notre taux de participation à la campagne *Centraide* à la Commission scolaire, nous atteindrons et peut-être même, dépasserons notre objectif de 8 000 \$ et surtout, nous aiderons plus de gens.

Madame Cathy-Maude Croft, responsable de la campagne, ainsi que M^{mes} France Caron et Lucie Gagné sont les personnes ressources au Centre administratif de la Commission scolaire. Dans les établissements de notre territoire, les directions d'école assureront la diffusion de l'information auprès du personnel.

Les dons seront recueillis entre le 24 et le 28 octobre. La formule est souple, on peut choisir de faire un don, simplement, ou opter pour un prélèvement automatique sur la paye. Peu importe comment, peu importe combien, cet automne, ce qui est important, c'est de participer à la campagne de *Centraide*. Comme le dit si bien le thème, « *C'est un moyen simple de donner de l'espoir* ».